

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 24 juin 2021

Présents :

Parents d'élèves : M. LEHOUX, Mme RENOUX, Mme DUGUET, Mme MARECHAUX, Mme DUBOURDIEU, Mme AUBECQ, M. GOUBIN, M. VOISINET

Enseignants : M DUBOIS (Directeur), Mme DEPREDURAND, Mme DUBOIS, Mme BARETE, Mme CHARRIER, Mme GOUADON, M. GIRAULDON,

RASED : Mme MADAMET, Mme BARNOUX

Mairie : Mme LEGER, Mme PERSYN

DDEN Mr BEAUVILLAIN

Familles Rurales : M. LEGER

Excusés : Monsieur DURAND (IEN), Mme GAURIER (Maire), Mme BOUARD

Bienvenue à tous dans l'école en présentiel ! Nous sommes heureux de nous retrouver... en vrai !

Bilan de l'année écoulée

- Les effectifs sont restés stables sur l'année : 192 élèves : une arrivée cm2 en cours d'année, 2 départs en ce1 et cm2

Tous les élèves de CM2 passent en 6^{ème} dont 3 acceptés en SEGPA avec également un passage anticipé d'un cm1 en 6^{ème}. Nous avons proposé 1 maintien en ce1, en accord avec les familles.

- Un stage Remise de Réussite organisé pendant les vacances de printemps a permis l'accueil de 5 élèves de CM1 et CM2. Il n'y a aucun enseignant disponible pour ceux d'été.

- Les mesures sanitaires ont rendu cette année un peu spéciale : contraignante, fatigante mais nous sommes parvenus à laisser le covid hors des murs. 1 cas avéré pendant les vacances d'Automne, quelques suspicions mais toujours négatives. Quelques cas contacts qui ont délaissé l'école une semaine à 10 jours et ont bénéficié de « l'école à la maison ».

Les quelques fermetures de classes ont été dues à des absences de professeurs non remplacés mais hors covid. Les mesures entreprises (non-brassage, rentrées décalées, cours séparées, cantine et périscolaire calés sur nos groupes de cour, sanitaires mixtes, désinfections par Miléna, gel et lingettes fournis par mairie) semblent avoir été efficaces.

- Le dispositif «conseil école/collège » s'est réuni une seule fois en raison des restrictions sanitaires. Il se réunira en début d'année prochaine pour le suivi des élèves et l'élaboration de projet commun entre classe (EDD, sport, Maths, Lecture...) Néanmoins, des rencontres ont eu lieu entre la Principale adjointe et les enseignants de cm2, entre les cm2 et une classe de 6^{ème}, et la visite du collège aura lieu le 2 juillet après midi par les CM2. En outre une visio-conférence a été organisée par l'équipe administrative du collège pour répondre aux inquiétudes des familles quant à la rentrée prochaine. Mme Jamet, professeure d'Allemand est venue faire une petite initiation aux CM2 pour tenter de gonfler l'effectif des germanophiles en 6ème. Mme Maret, infirmière scolaire du collège est intervenue également avec les CM2 au sujet de l'éducation à la vie affective, et parler de la puberté.
- Liaison GS CP : Venue des GS de la maternelle Amice le 29 juin, dans le respect des distanciations (réalisée en fait le 1^{er} juillet à cause de la météo).
- Projets de l'année : En raison du covid, presque aucune sortie n'a pu être envisagée.
 - o Sur la fin, les CE2 ont pu réaliser la sortie prévue l'an passée au château de Candé à Monts,
 - o Les cp, cp/ce1 et ce1 se sont rendus au site troglodytique des Goupillères à pied.
 - o Les ce2, cm1 et cm2 réaliseront le 2 juillet une randonnée pédestre pour finir l'année dans une petite sortie de cohésion.
 - o Différents concours ont été tentés : Kangourou, Champions de la Lecture.

- Diverses interventions : sportives pour les grands: pingpong en collaboration avec le club local (fin le 5 juillet); Roller avec l'animateur Mathieu Savary, également ex-champion de roller ; scientifique pour les cm1/cm2 avec M. Dhuicque, spécialiste des chauves-souris.
- Les permis piétons des ce2 et cm1 seront « pris en charge » par les gendarmes le 1^{er} juillet. Le permis internet des cm2 se fait en ce moment, à l'aide du matériel reçu (petit carnet, CD Rom et questionnaires, en lien avec le programme de géographie.
- Aucune classe n'a pu se rendre à la piscine en début d'année en raison du covid, pour la période 4, seule la classe de CE1 a pu terminer son cycle de 8 séances, aujourd'hui même.
- Les chorales telles que nous les connaissons sont annulées : Demain après-midi (25 juin) aura lieu une représentation de toutes les classes dans la cour avec Philippe.
- Les photos de classes et individuelles ont été réalisées en même temps avec un montage original pour les groupes.
- Le dispositif Ecole et Cinéma s'est arrêté après la 1^{ère} séance en octobre. Nous voyons pour l'an prochain car c'est le même programme qui est proposé.
- L'association des parents d'élèves Descartes et Cie, organisera le 6 juillet son goûter traditionnel avec remise des calculettes pour les cm2.
- Nous profiterons de ce moment pour dire au revoir à nos cm2 et leur offrir le livre des Fables de La Fontaine illustré, à l'instar de tous les cm2 de France (opération « un livre pour les vacances ».)
- Tous ces projets ont été subventionnés par la municipalité (Philippe) la CCTVI (piscine), la coopérative scolaire (Candé, école et cinéma), et Descartes et Cie que nous remercions tous vivement.

- 2^{ème} Exercice PPMS réalisé 14 juin en extérieur. (courrier envoyé)

Rentrée prochaine

- Jeudi 2/09/21 pour tous les enfants. Mardi 31 août et Mercredi 1^{er}/09/21 pour les enseignants
Les horaires pour la rentrée sont ceux habituellement utilisés - en attendant de nouvelles directives sanitaires...

Mouvement du personnel : M. Girauldon est nommé sur la classe ULIS. Mme Deprédurand se chargera du CM1 et nous accueillerons de nouveau M. Monteil qui revient de Villaines-les-Rochers sur le CE2/CM1. Les classes

- devraient donc se répartir comme suit :

Corinne BOUARD: CP 24	Dominique DUBOIS: CP/CE1 23
Adeline GOUADON : CE1 24	Emilie BARETE : CE1/CE2 23
Julien MONTEIL : CE2/CM1 24	Muriel DEPRE DURAND: CM1 25
Marine CHARRIER : CM1/CM2 23	<u>Vincent DUBOIS/Edith LAVARENNE</u> : CM2 24
Laurent GIRAULDON : ULIS 7	Rased : Mmes MADAMET Anaïs (psychologue) et BARNOUX Laurence (E)

- Mr DUBOIS, en raison du passage à 9 classes, sera déchargé 2 jours par semaine : le jeudi et le vendredi, par Mme Lavarenne.
- Suivi des effectifs prévus à ce jour : cf fiche
40 cm2 passent au collège, 4 enfants quittent l'école pour cause de déménagement.
35 cp montent de la maternelle + 2 nouveaux et 6 nouveaux élèves arrivent: 2 en cp, 2 en ce2 et 2 en cm1.
Nous aurons donc :

37CP, 40 CE1, 35 CE2, 41 CM1, 37 CM2 : soit 190 (23.75 de moyenne) + 7 élèves ULIS.

Répartition possible (cf FICHE)

La répartition se fait au sein de l'équipe pédagogique. Elle est susceptible d'évoluer d'ici à la rentrée en raison d'emménagements éventuels pendant l'été. Les classes seront donc affichées le jour de la prérentrée des enseignants.

- La liste des fournitures scolaires est publiée sur le site de l'école. Elle a été communiquée en papier à tous les nouveaux parents et peut être donnée à celles et ceux qui en feront une demande. (l'agenda des cm2 sera fourni par le département.)
- L'accueil des nouvelles familles aura lieu samedi 3 juillet à 11h.

Projets pour l'année prochaine connus à ce jour :

- Chorales : dates à préciser

- Piscine pour les petits à Monts
- Eco délégués, Conseil des jeunes,
- Web radio (projet commun avec Ulis et toutes classes), refaire la cour, les murs...
- Utilisation de la Médiathèque à redéfinir avec Mairie

Relations avec la mairie

- L'école souhaite remercier et souligner la réactivité des services techniques concernant les petits problèmes ou simples demandes pour les locaux.
- Le ménage : L'équipe reste convaincue que les dames n'ont pas assez de temps ou ne sont pas assez nombreuses pour tout faire correctement (certaines salles parfois nettoyées rapidement ou pas, chaises et tables à bien positionner.....). La mairie indique que les vitres seront bien nettoyées en août. Il semble que leur nettoyage ne soit pas prévu régulièrement - c'est en réflexion avec l'entreprise.
- L'équipement informatique : Le matériel collectif (salle, tablettes et classe mobile) pourrait mieux fonctionner avec une connexion digne de ce nom et une mise en réseau. Les PC de la salle info sont à reprogrammer car les bugs sont réguliers (cf CRCE n°2). Le matériel de classe (portable et vidéo projecteur) doit être planifié pluri-annuellement pour que rien ne fasse défaut en cours d'année. C'est en ce moment à l'étude.
- L'équipement mobilier : M. Girauldon garde sa classe et quelques meubles ; il faut donc envisager meubles et travaux pour accueillir de nouveau une classe de 24 dans la salle n°3 et combler le manque de matériel et mobilier dans l'ULIS. Une rapide réunion a eu lieu la semaine dernière pour faire un petit point à ce sujet. Une personne de la mairie « spécialiste en mobilier » s'est vue confier la liste fournie par M. Girauldon concernant ses besoins.
- Travaux d'ensemble : Peintures et mobiliers seraient à planifier de façon globale pour que les classes et l'école en général puissent bénéficier d'un renouveau efficace. Le marquage du sol de la cour, les haies seront à vérifier. A moins que cela fasse partie d'un projet pédagogique réunissant plusieurs classes de l'école (limites, jeux, verdure, murs...) La mairie indique que la classe 3 sera repeinte et que ses luminaires seront changés. Il est prévu que l'équipe fasse le tri des meubles inutiles, qui seront ensuite enlevés par le personnel des ST.
- Crédits scolaires inchangés : 56 euros par enfant pour les fournitures de classes ainsi que 28€ pour les projets pédagogiques qui pourraient être conséquents à la prochaine rentrée. Il est indiqué que les demandes devront se faire dès octobre.
- Mise à disposition de personnel:
Mme Guion sera bientôt en retraite. Quid de la BCD ?--> pas d'engagement pris par la municipalité pour la remplacer. Il y aura peut-être un ou plusieurs services civique attribués à l'école.
Philippe Secheppet part en janvier 2022. Quid de sa suite ? → la mairie est prête à lui trouver un remplaçant.

Questions des parents relevant de la compétence du conseil d'école

Ecole

- Y aura-t-il une étude organisée le soir ?
→ Non. C'est un budget mairie, il faut des volontaires chez les enseignants ; Il y en a eu il y a quelques années mais comme aucun budget n'était prévu, l'idée a été abandonnée. L'idée que l'ALSH se charge d'une étude du soir est formulée. Aujourd'hui, les enfants ont un temps pour faire leurs leçons, mais sans aide particulière. En réflexion éventuelle donc.
- Pour l'ouverture de l'ULIS, qui est nommé ? comment se déroulent les inclusions ?
→ M. Girauldon est affecté au poste. Il devrait être accompagné d'un AESH à temps plein. Les 7 enfants (pour le moment) seront inscrits au sein d'une classe ordinaire, en fonction de leur âge mais auront la plupart de leurs enseignements dans la classe ULIS. Suite à des rencontres

régulières entre les enseignants, il sera organisé des inclusions ponctuelles, au cas par cas. Celles-ci se feront selon les activités que les élèves pourront suivre et afin de les mettre en situation de réussite, de progrès.

- Y aura-t-il une fête de fin d'année ? ou une animation à destination des enfants pour cloturer l'année ?
→ La chorale sera faite par et pour les enfants de l'école demain, 25 juin. Il y a le traditionnel goûter de fin d'année offert par l'association Descartes et Cie.
Les enfants à partir du CE2 feront une randonnée le 2 juillet autour des sentiers ridellois.
Les plus petits se sont rendus aux Goupillères.
- Les parents élus, suite à la sollicitation de 3 familles, s'interrogent pour savoir quel est leur rôle en cas de difficultés rencontrées par les parents et les enfants au sein de l'école.
→ Le rôle des parents élus se définit comme suit (site du gouvernement):
« Les représentants des parents d'élèves siègent au conseil d'école.
Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels.
Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.
Un local de l'école peut être mis à disposition des représentants de parents d'élèves, de manière temporaire ou permanente. Il peut servir notamment pour l'organisation des réunions, pendant et en dehors du temps scolaire. »
La situation pédagogique particulière d'une classe, d'un enfant ou d'un enseignant ne peut être débattue lors d'un conseil d'école. Néanmoins il est indiqué que tout problème se présentant est traité avec vigilance par la direction de l'école conjointement avec le réseau d'aide et l'inspection de circonscription.
Il est rappelé que les familles en questionnement, dans l'inquiétude ou le doute peuvent aussi joindre directement le réseau d'aide ou la psychologue scolaire, par mail (anais.madamet@ac-orleans-tours.fr) ou téléphone (024745 91 18).
- Quelle est le protocole établi lorsqu'un enfant se blesse à l'école ?
→ Les enfants blessés, quel que soit le moment de la journée, et quand ils se manifestent, sont pris en charge par les adultes de surveillance ou leur enseignant si c'est lors d'un cours (EPS par exemple). La gravité de la blessure conditionne l'appel à la famille ou au SAMU le cas échéant. Une fiche est complétée par le soignant avec date, moment, soins apportés, et consignée dans un registre. Une déclaration d'accident peut être rédigée quand la blessure occasionne une absence ou une consultation médicale. Les familles peuvent être informées du soin dans les cahiers de liaison si nécessaire.

Mairie

- Demande d'information sur le déroulé du PPMS organisé sur la pause méridienne suite à quelques retours d'enfants apeurés.
L'exercice a été mené par le personnel communal qui avait été renseigné auparavant des conduites et des rôles à tenir. Peut-être que quelques propos ont été maladroits, la mairie en a été informée et a reformulé à chacun la nécessité de bienveillance et de soutien envers les enfants. Il reste que c'est un exercice obligatoire et nécessaire que chacun doit intégrer afin de pallier à une difficulté qui pourrait subvenir. Il est proposé d'inviter l'an prochain quelques parents élus lors de ces exercices.

Remerciements

- Une famille, nouvelle à l'école, félicite l'équipe enseignante (et aussi la mairie qui nous a aidés lors de cette crise sanitaire) pour l'accueil réservé à ses enfants (en CM1 et CP), l'adaptation et le courage affichés ainsi que pour la très bonne communication lors de cette année.
- L'équipe remercie les parents élus pour leur investissement au sein de l'école, notamment ceux qui nous quittent après de longues années de dévouement, en raison d'enfants passant au collège.

Vu, la secrétaire de séance

Vu, le directeur

Mme Gouadon

Vincent Dubois